Un accompagnement précoce et préventif

Depuis 2016, l’Association dispose d’un service offrant un accompagnement de proximité à destination d’un (des) parent(s) pour l’arrivée de leur nouveau-né. Susceptible d’accueillir une situation à partir du 7ème mois de grossesse et jusqu’au 3 ans de l’enfant, l’accueil parental place au cœur de son action la Protection de l’Enfant, le soutien à la parentalité et la valorisation des compétences parentales.

Riche d’une équipe pluridisciplinaire, le service s’engage, dans un processus de co-élaboration avec le (les) parent(s), à construire un accompagnement global, progressif et respectueux de la temporalité concernant l’émergence des potentialités parentales.